

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2019	En exercice : 50 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 19 juin 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi dix-neuf juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heure, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET (arrivé à 19 h 33), M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR (arrivé à 19 h 20), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, pouvoir à M. Bruno JAN,
Mme Régine PASQUIER, pouvoir à M. Nicolas SORET,
Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, pouvoir à M. Michel DEFRANCE,
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Bernard MORAIN,
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à M. Jacques COURTAT,
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
M. Guy BOURRAS, pouvoir à Mme Sylvie BLANC,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Jean PARMENTIER,
M. Alain PETER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Fonds de concours entre la ville de Joigny et la CCJ : participation à la contractualisation avec Mobil'Eco

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 01/07/2019 SLO
ID : 089-248900938-20190619-FIN_2019_52-DE

Objet : fonds de concours entre la ville de Joigny et la CCJ : participation à la contractualisation avec Mobil'Eco

Vu l'article 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales portant le fonds de concours,

Considérant la contractualisation de la Communauté de Communes du Jovinien avec Mobil'Eco afin de lever les freins liés à la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi et de favoriser les reprises d'emploi et l'accès aux formations en contribuant financièrement aux déplacements des demandeurs d'emploi dans le cadre du transport solidaire,

Considérant la part importante des demandeurs d'emploi de Joigny,

Considérant la prise en charge totale du montant de la contractualisation par la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien se fera rembourser de la part de la Ville de Joigny par le versement d'un fonds de concours d'un montant de 12 766 €,

Considérant que ce fonds de concours est formalisé par une convention entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 6 juin 2019,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le versement d'un fonds de concours de la ville de Joigny à la Communauté de Communes du Jovinien d'un montant de 12 766 €,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer la convention formalisant ce fonds de concours et toutes les pièces nécessaires au versement de ce fonds de concours.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le 01/07/2019

SLO

ID : 089-248900938-20190619-FIN_2019_52-DE